

**ASSOCIATION NOVACT**  
**TUNISIE**

**RAPPORT D'AUDIT**  
**EXERCICE 2024**

**DECEMBRE 2025**

**CABINET HASSENE MESSAOUDI**

Audit, Comptabilité, Fiscalité, Juridique & Management Conseil

Mesdames & Messieurs les Membres de  
L'Association NOVACT TUNISIE  
Immeuble Malek, B1-9  
Centre Urbain Nord  
1082 -Tunis

A 07 Immeuble Select, RUE DU LAC ONTARIO Les Berges  
Du Lac Tunis 1053 Tunisie

Tel : 216 70 146 559  
Fax : 216 71 860 116  
[hassene.messaoudi@gmail.fr](mailto:hassene.messaoudi@gmail.fr)

**Objet : Rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2024.**

Mesdames & Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Association, et en application des dispositions du Décret-loi n° : 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après notre rapport d'audit sur les états financiers de l'Association NOVACT TUNISIE arrêtés au 31 décembre 2024 faisant apparaître un total net de l'état de la situation financière de **574 930 Dinars** et un Résultat NUL.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Mesdames & Messieurs les Membres de l'Association, l'expression de notre haute considération.

**Hassene MESSAOUDI**  
Tunis, le 12/12/2025



Handwritten signature in blue ink and a circular professional stamp of Hassene Messaoudi, Expert Comptable, with contact information.

## SOMMAIRE

- **Rapport d'audit**
  
- **Etats financiers de l'Association NOVACT TUNISIE au 31 décembre 2024 :**
  - ✓ Etat de la situation financière
  - ✓ Etat des produits et des charges
  - ✓ Etat des flux de trésorerie
  - ✓ Notes aux états financiers
  - ✓ Annexe : Tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2024

**CABINET HASSENE MESSAOUDI**

Audit, Comptabilité, Fiscalité, Juridique & Management Conseil

Mesdames & Messieurs les Membres de  
L'Association NOVACT TUNISIE  
Immeuble Malek, B1-9  
Centre Urbain Nord  
1082 -Tunis

A 07 Immeuble Select, RUE DU LAC ONTARIO Les Berges  
Du Lac Tunis 1053 Tunisie

Tel : 216 70 146 559  
Fax : 216 71 860 116  
[hassene\\_messaoudi@novact.tn](mailto:hassene_messaoudi@novact.tn)

## RAPPORT D'AUDIT

### I. Rapport sur l'audit des états financiers

#### 1. Opinion sans réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association NOVACT TUNISIE qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir au 31 décembre 2024 un total net de l'état de la situation financière de **574 930 Dinars** et un résultat **NUL**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

#### 2. Fondement de l'opinion sans réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



**Paragraphe post-opinion :**

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que l'Association Novact Tunisie a procédé à un changement de traitement comptable des subventions de fonctionnement afin de se conformer aux dispositions des accords de coopération établis entre Novact Barcelone et l'Association Novact Tunisie. Ces accords prévoient un étalement des projets sur une période excédant le 31/12/2024 ainsi que des conditions spécifiques régissant l'octroi de ces subventions.

Ce traitement comptable, qui s'analyse comme un changement dans les estimations comptables, a entraîné une régularisation des montants des subventions de fonctionnement reçues en 2024 et non utilisées au cours du même exercice, lesquels ont été comptabilisés en tant que subventions perçues d'avance. Cette régularisation a eu pour effet d'impacter l'excédent net de l'exercice 2024 pour un montant de < 278 784 DT >.

**3. Responsabilités de la Direction et des Responsables de la gouvernance pour les états financiers**

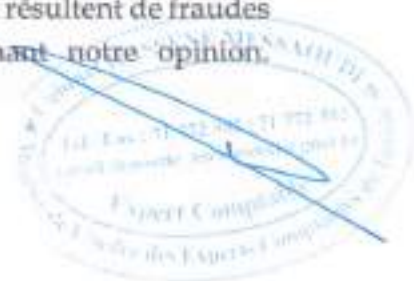
Le Bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction et les Responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction et les Responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

**4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission d'audit, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie.

### ➤ Examen du système de contrôle interne

Conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous avons procédé à l'examen portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Bureau exécutif, à la Direction et aux Responsables de la gouvernance.

Les situations des déficiences soulevées lors de notre démarche d'audit des états financiers de l'Association NOVACT TUNISIE ainsi que nos recommandations correspondantes sont présentées séparément dans notre rapport de contrôle interne (Lettre de Direction) destiné au Bureau exécutif de l'Association qui constitue partie intégrante de ce rapport.

*Le commissaire aux comptes*  
**Hassene MESSAOUDI**  
*Tunis, le 12/12/2025*



**ASSOCIATION NOVACT TUNISIE**

**ETATS FINANCIERS ARRETES**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

**ASSOCIATION NOVACT TUNISIE**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 et 2023**  
*(Exprimés en dinars Tunisiens)*

ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Liquidités et équivalents de liquidités	AC-1	561 230	208 061
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants		10 054	7 866
Moins : provisions		-	-
	AC-2	<u>10 054</u>	<u>7 866</u>
Créances et comptes rattachés		-	-
Moins : provisions		-	-
		<u>-</u>	<u>-</u>
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres Actifs Non Courants		-	-
Immobilisations financières		-	-
Moins : provisions		-	-
		<u>-</u>	<u>-</u>
Immobilisations corporelles		35 079	35 079
Moins : amortissements		<31 432>	<28 848>
	AC-3	<u>3 647</u>	<u>6 231</u>
Immobilisations incorporelles		-	-
Moins : amortissements		-	-
		<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Total des actifs</b>		<b>574 930</b>	<b>222 159</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ASSOCIATION NOVACT TUNISIE**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 et 2023**  
*(Exprimé en dinars Tunisien)*

PASSIFS & ACTIFS NETS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<b>PASSIFS</b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	PA-1	431 980	28 321
Fournisseurs et comptes rattachés	PA-2	59 948	50 213
Provisions		-	60 622
Apports reportés		-	-
Autres Passifs Non Courants		-	-
Emprunts		-	-
<b>Total des passifs</b>		<b>491 928</b>	<b>139 157</b>
<b>ACTIFS NETS</b>			
Dotations		5 421	5 421
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficit reportés		77 581	<37 617>
Déficit / Excédents de l'exercice		-	115 197
<b>Total des actifs nets</b>	AN	<b>83 002</b>	<b>83 002</b>
<b>Total des passifs et actifs nets</b>		<b>574 930</b>	<b>222 159</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**  
**PERIODE ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024 et 2023**  
*(Exprimés en dinars Tunisiens)*

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations des adhérents		-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subvention de fonctionnement	PR-1	905 087	384 889
Apports non monétaires		-	-
Autres Apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
Autres gains	PR-2	<278 784>	27 182
<b>Total des produits</b>		<b>626 303</b>	<b>412 071</b>
<b>CHARGES</b>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	CH-1	16 267	62 661
Charges de personnel	CH-2	181 686	1 919
Dotations aux amortissements et aux provisions	CH-3	2 584	64 967
Autres Charges courantes	CH-4	418 435	167 034
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes	CH-5	7 331	293
<b>Total des charges</b>		<b>626 303</b>	<b>296 874</b>
<b>Déficit (Excédents) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>-</b>	<b>115 197</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ASSOCIATION NOVACT TUNISIE**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024 et 2023**  
*(Exprimés en Dinars Tunisiens)*

	31/12/2024	31/12/2023
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</u></b>		
Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
Encaissement des revenus des activités et manifestations	-	-
Encaissement des subventions de fonctionnement	905 087	384 889
Encaissement d'autres revenus et apports	-	-
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	<455 418>	<231 431>
Décaissement des rémunérations versées au personnel	<71 791>	<1 389>
Autres Encaissements et Décaissements des activités courantes	<24 709>	<2 634>
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités courantes</i></b>	<b>353 168</b>	<b>149 435</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>353 168</b>	<b>149 435</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>208 061</b>	<b>58 626</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>561 230</b>	<b>208 061</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice arrêté au 31 décembre 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

### 1. PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

L'Association NOVACT TUNISIE a été créée en août 2018 sous forme d'une filiale d'une association étrangère, régie par les dispositions Décret-loi n°: 2011-88 du 24 septembre 2011, portant « Organisation des associations ».

L'Association NOVACT TUNISIE a pour objet :

- Promouvoir la non-violence et la culture de la paix comme stratégie de transformation des conflits ;
- Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes par une perspective de genre et à travers l'autonomisation des femmes.

### 2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation de cadre conceptuel de la comptabilité.

Plus particulièrement, Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont établis conformément à la norme comptable tunisienne n° 45 relative « Aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs OSBL ».

### 3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les états financiers de l'exercice 2024 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les états financiers de l'Association sont composés de :

- **L'état de la situation financière** : l'état de la situation financière constitue une représentation, à une date donnée, de la situation financière de l'Association sous forme d'actifs, de passifs et d'actifs nets. L'état de la situation financière fournit, particulièrement, une information sur les ressources matérielles et financières qu'il contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les ressources économiques, obtenues ou contrôlées par l'Association, correspondent à ses actifs alors que ses obligations correspondent aux passifs qui, avec les actifs nets constituent sa structure financière.

- **L'état des produits et des charges** : l'état des produits et des charges retrace les produits et les charges découlant d'un exercice comptable et dégage un excédent ou un déficit de l'exercice reflétant la performance de l'Association.

Les informations prévues par l'état des produits et des charges permettent, d'une part, l'évaluation de l'efficacité avec laquelle les ressources de l'Association ont été utilisées et sa capacité à employer des ressources supplémentaires, et d'autre part, l'évaluation de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

- **L'état des flux de trésorerie** : l'état des flux de trésorerie retrace l'évolution de la situation financière au cours d'un exercice comptable. Il fournit des informations sur les activités courantes, de financement et d'investissement de l'Association, ainsi que sur les effets de ces activités sur sa trésorerie.

- **Les notes aux états financiers** : l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie sont étayés par des informations explicatives et supplémentaires présentées sous forme de notes aux états financiers permettant une meilleure intelligibilité des états financiers.

Ces informations explicatives sont reliées à l'état de la situation financière, à l'état des produits et des charges et à l'état des flux de trésorerie au moyen d'un système de référencement croisé.

Les principales rubriques et méthodes comptables adoptées par l'Association pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

### **3.1. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles de l'Association sont constituées essentiellement par : Installations générales agencements et aménagements divers, Equipements de bureau et Matériel informatique.

Les immobilisations acquises par l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les coûts engagés pour mettre l'élément d'immobilisation en état d'utilisation et pour l'acheminer au lieu et à l'endroit d'utilisation sont incorporés au coût.

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles de l'Association sont calculées selon la méthode économique simplifiée.

### **3.2 Autres actifs courants**

Les autres passifs courants regroupent les comptes suivants :

- Les débiteurs divers ;
- Les impôts et taxes débiteurs ;
- Les comptes de régularisation actifs (produits à recevoir et produits constatés d'avance).

### **3.3 Fournisseurs et comptes rattachés**

Cette rubrique indique les dettes de l'Association envers ses fournisseurs d'exploitation dont notamment les fournisseurs de biens et services.

### **3.4 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants regroupent les comptes suivants :

- Les créditeurs divers ;
- Les impôts et taxes créditeurs ;
- Les comptes de régularisation passifs (charges à payer).

### **3.5 Excédent ou Déficit de l'exercice**

Ce poste exprime la performance de l'Association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

### **3.6 Cotisations des adhérents**

Cette rubrique comporte les sommes versées par les adhérents de l'Association à titre de cotisations au cours de l'exercice.

### **3.7 Subventions de fonctionnement**

Il s'agit des sommes reçues en numéraire et représentant des Legs, Dons, Donations et autres apports à l'Association destinées à financer les activités courantes.

**ASSOCIATION NOVACT TUNISIE**  
**Notes aux états financiers - Exercice clos le 31/12/2024**  
*(Exprimés en dinars Tunisiens)*

**AC-1 Liquidités et équivalents de liquidités**

Désignations	Solde au 31/12/2024	- Solde au 31/12/2023
BIAT NOVACT	13 039	13 926
BIAT MOMKIN	73 264	55 201
BIAT MOMKIN 2	255 663	138 746
BIAT WAHDA NV	-	-
BIAT NESTOUNES	73 168	-
BIAT HARAKA	144 086	-
CAISSE HARAKA	1	-
CAISSE NESTOUNES	78	-
CAISSE	26	5
CAISSE MOMKIN	19	164
CAISSE MOMKIN2	4	19
VIREMENT INTERNE	1 882	-
<b>Total</b>	<b>561 230</b>	<b>208 061</b>

**AC-2 Autres Actifs Courants**

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
AVANCES ET ACCOMPTES VERSES	9 518	-
RS/15% LOYER TROP PERCU	-	1 588
RS/15% HONTROP PERCU	-	5 743
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	536	536
<b>Total</b>	<b>10 054</b>	<b>7 866</b>

**AC-3 Immobilisations corporelles**

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
EQUIPEMENT DE BUREAU	8 750	8 750
MATERIEL INFORMATIQUE	26 329	26 329
<b>Sous-Total</b>	<b>35 079</b>	<b>35 079</b>
AMORTISSEMENTS EQUI BUREAU	<8 750>	<8 750>
AMORTISSEMENTS MAT INFO	<22 682>	<20 098>
<b>Total</b>	<b>3 647</b>	<b>6 231</b>

## PA-1 Autres passifs courants

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
AMIRA BARKOUTI	-	1 538
RS/ MARCHES	140	-
RS/ 10%	418	-
RS/ SALAIRE	-	5 346
RS / HONORAIRES	-	92
RS / HONORAIRES	60	-
CSS 1%	-	163
CNSS A REGULARISER	-	4 893
CNSS	7 061	543
ENGAGEMENT CNSS	58 534	-
CHARGES A PAYER	3 750	3 750
CREDITEURS DIVERS	-	11 997
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	362 018	-
<b>Total</b>	<b>431 980</b>	<b>28 321</b>

## PA-2 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
RECETTE DES FINANCES	3 569	1 133
SHAKTI AGENCY	385	-
STE BF PRODUCTION	6 914	-
FOURNISSEUR FACTURES NON PARVENUES	7 000	7 000
JAGUAR TRAVEL & EVENTS	42 081	42 081
<b>Total</b>	<b>59 948</b>	<b>50 213</b>

## AN Actifs nets

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Dotations	5 421	5 421
Excédents de l'exercice	77 581	<37 617>
Excédents ou Déficits de l'exercice	-	115 197
<b>Total</b>	<b>83 002</b>	<b>83 001</b>

## PR-1 Subvention de fonctionnement

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
829/SUBVENTIONS	-	22 442
944/SUBVENTIONS	-	6 114
WAHDA/ SUBVENTION	-	8 823
IMCAV/SUBVENTION	-	14 206
SPEAR/SUBVENTION	-	65 756
SUBVENTION CPT GENERAL	76 064	16 574
MOMKIN2/SUBVENTION	344 549	170 957
MOMKIN /SUBVENTION	199 393	80 016
HARAKA/SUBVENTION	172 180	-
NESTOUNES/SUBVENTION	112 901	-
<b>Total</b>	<b>905 087</b>	<b>384 889</b>

## PR-2 Autres gains

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
PROFIT ORDINAIRE	22 491	-
REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUE	-	20 000
PRODUITS DE GESTION COURANTE	1	7 002
TRANSFERT DE CHARGE	<301 276>	180
<b>Total</b>	<b>&lt;278 784&gt;</b>	<b>27 182</b>

## CH-1 Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
829/ ACHAT DIVERS	72	1 073
NOVACT/ ACHAT DIVERS	84	-
ETUDES ET PRESTATION DE SERVICE	12 277	59 896
EAU ET ELECTRICITE	71	87
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 020	1 358
FOURNITURES DIVERSES	743	247
<b>Total</b>	<b>16 267</b>	<b>62 661</b>

## CH-2 Charges de personnel

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
SALAIRES (i)	103 500	1 567
CNSS PATRONALES	17 564	352
ENGAGEMENT CNSS (ii)	60 622	-
<b>Total</b>	<b>181 686</b>	<b>1 919</b>

(i) :L'évolution notable des charges de personnel entre 2023 et 2024 résulte de l'intégration des rémunérations complètes de deux salariées, dont la rémunération brute annuelle a été fixée à 9 000 DT / mois au titre de l'exercice 2024.

(ii) : Le montant en question résulte d'une taxation opérée par l'administration sociale en date de 18/08/2024.

CH-3 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
DOTATIONS AUX AMORT	2 584	4 345
DOTATIONS AUX AMORT	-	60 622
<b>Total</b>	<b>2 584</b>	<b>64 967</b>

CH-4 Autres charges courantes

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
LOYER	22 588	21 000
LOCATION VOITURES	622	450
SYNDIC	385	210
DOMICILIATION	1 286	1 286
ENTRETIEN ET REPARATION	224	-
BADDEL/ REMUNERATION ET HONORAIRE	-	17 399
MOMKIN/ REMUNERATION ET HONORAIRE	115 747	8 300
MOMKIN2/ REMUNERATION TRANSLATOR	6 828	2 500
BADDEL / REMUNERATION TRANSLATOR	-	2 381
FRAIS PERDIEM	12 312	6 172
MOMKIN2 / VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 362	165
MOMKIN / FRAIS DEPLACEMENT	7 771	270
MOMKIN2 / RECEPTION ET RESTAURATION	99 820	1 160
MOMKIN1 / RECEPTION ET RESTAURATION	106 034	-
FRAIS POSTAUX ET TELECOM	2 839	6
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-	33
IMCAN2 / FRAIS DEPLACEMENT	-	62
829/ REMUNERATIONS ET HONORAIRES	-	15 747
HONORAIRE	8 331	7 300
REMUNERATION COMPTABLE	14 998	14 998
REMUNERATION AVOCAT	5 017	-
REMUNERATION/HONOR.TRANSLATION	78	-
PUBLICITE PUBLICATION RELATION PUB	923	81
DIVERS	6 234	294
FRAIS DE VISA	-	150
829/ VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	-	2 037
944/ VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	-	58 440
FRAIS DEPLACEMENTS	719	634
INTERNET	-	2 337
COMMISSIONS BANCAIRES	2 040	1 686
FORPOLOS	1 035	16
MIN RECEPTION	-	150
PENALITES ET AMENDES	90	1 769
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	150	-
<b>Total</b>	<b>418 435</b>	<b>167 034</b>

CH-5 Autres pertes

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
PERTES ORDINAIRES	7 331	-
PERTES EXTRAORDINAIRES	-	293
<b>Total</b>	<b>7 331</b>	<b>293</b>

